

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS**

DÉLIBÉRATION N° 23_014

L'an deux mille vingt-trois, le 24 janvier à 19h,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire -
Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

Date de la convocation : mercredi 18 janvier 2023

**OBJET : TARIFS DELEGATION DE
SERVICE PUBLIC SARL L'ESCALE
MONTAGNE**

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 36 Présents : 26 Pouvoirs : 6 Votants : 32</p> <p>Résultat des votes :</p> <p>Pour : 32 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p>Présents les délégués avec voix délibérative :</p> <p>Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR, Bruno GUIOL, Marie-José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Christiane BROTTO SIMON (Saint-Franc) ; Stéphane GUSMEROLI, Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Véronique MOREL, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND PUGNET, Nathalie HENNER, Mathias LAVOLÉ (Saint-Laurent du Pont) ; Christine SOURIS (Saint Pierre de Genebroz) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean de Couz) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ; Pascal SERVAIS (Saint Pierre d'Entremont 38) ; Wilfried TISSOT (Saint Pierre d'Entremont 73)</p> <p>Pouvoirs : Nathalie HENNER à Véronique MOREL, Céline BOURSIER à Anne LENFANT, Christine SOURIS à Myriam CATTANEO, Denis BLANQUET à Maryline ZANNA, Roger JOURNET à Marylène GUIJARRO, Claude COUX à Eric L'HERITIER</p>
---	--

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code du tourisme ;

CONSIDÉRANT la compétence de la Communauté de Communes en matière touristique et notamment la gestion de l'espace nordique des Entremonts en Chartreuse,

CONSIDÉRANT l'article 10, « TARIFS DES PRESTATIONS » de la convention de Délégation de Service Public, du gîte, du bar-restaurant et de la salle hors-sac de l'espace nordique des Entremonts en Chartreuse en date du 07 novembre 2013, qui stipule que la politique tarifaire des prestations proposée est élaborée par le délégataire et soumise pour approbation au Conseil communautaire.

CONSIDÉRANT que les tarifs n'ont pas été réévalués depuis 2019 ;

CONSIDÉRANT la hausse globale des charges d'exploitation du délégataire (augmentation des coûts de l'énergie et des matières premières, hausse des charges salariales...)

Il est proposé la grille tarifaire ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 31/01/2023

Reçu en préfecture le 31/01/2023

Publié le 31/01/2023

S²LOW

ID : 038-200040111-20230124-23_014-DE

Désignation	Tarifs 2019	Proposition de tarifs
Plat du jour	10,50 €	11,50 €
Dessert du jour	5,00 €	5,00 €
Formule plat + dessert	14,50 €	15,00 €
Menu enfant	9,00 €	10,00 €
Steak frites	8,00 €	9,00 €
Jambon frites	6,00 €	6,50 €
Portion frites	3,50 €	4,00 €
Panini		6,00 €
Tartines savoyardes	10,50 €	11,50 €
Tartine sans charcuterie	8,50 €	9,00 €
Salade alpine	10,50 €	11,50 €
Assiette terroir CF	10,50 €	11,50 €
Assiette terroir C	8,50 €	9,00 €
Assiette terroir F	5,00 €	5,50 €
Crêpe JF	8,50 €	9,00 €
Crêpe bleu	8,50 €	9,00 €
Crêpe F	7,50 €	8,00 €
Sandwich1	3,50 €	4,00 €
Sandwich2	4,00 €	4,50 €
Sandwich3	4,50 €	5,00 €
Crêpe/G/F sucre	3,50 €	4,00 €
Crêpe/G/F choco	4,00 €	4,50 €
Crêpe /G/F miel	4,50 €	4,80 €
Glace 1 boule	1,90 €	2,00 €
Glace deux boules	3,50 €	3,50 €
Glaces trois boules	5,00 €	5,00 €
Coupe sans alcool	6,90 €	7,00 €
Coupe alcool	7,90 €	8,50 €

Désignation	Tarifs 2019	de tarifs
Café	1,50 €	1,50 €
Grand café/choco	2,70 €	2,90 €
Thé/infusion	2,50 €	2,70 €
Viennois	4,00 €	4,20 €
Pom chaud	3,20 €	3,50 €
Vin chaud	3,20 €	3,50 €
Green chaud	4,80 €	4,90 €
Grog	4,50 €	4,90 €
Citron pressé cho	3,50 €	4,90 €
Sirop	2,00 €	2,20 €
Limonade	2,20 €	2,20 €
Diabolo	2,30 €	2,50 €
Jus de fruits	3,20 €	3,80 €
Jus de pomme	2,70 €	2,90 €
Sodas	2,50 €	2,80 €
Bock bière	2,00 €	2,50 €
Demi bière	3,50 €	3,80 €
Demi rousse	3,80 €	4,00 €
Panaché	3,00 €	3,50 €
Pinte bière	6,80 €	7,50 €
Pinte rousse	7,40 €	7,90 €
Apéritifs	2,90 €	3,10 €
Digestifs	4,80 €	4,90 €
Verre vin	2,00 €	2,60 €
Quart vin	4,00 €	4,80 €
Demi vin	8,00 €	8,50 €
Trois quart vin	10,00 €	12,00 €

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré ligne par ligne, à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** les tarifs proposés.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 26 janvier 2023,

La Présidente,
Anne LENFANT

